

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue à huis clos le 1er mars 2021 à 15 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Denis Ethier, Isabelle Nadon, Yves Desjardins, et par vidéo-conférence, Éline Brière, formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

21-03-116

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

21-03-117

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Isabelle Nadon propose, appuyé par madame la conseillère Éline Brière, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

21-03-118

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 22 février 2021, au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Monsieur le conseiller Yves Desjardins propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier, d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville, tenue le 22 février 2021.

ADOPTÉE.

21-03-119

AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 369 RELATIF À L'EXÉCUTION DE TRAVAUX SUR LES RUES PANET ET FRONTENAC

Monsieur le conseiller Denis Ethier donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 369 visant à décréter une dépense de 2 285 000 \$, un emprunt de 1 411 545 \$ et l'affectation d'une somme maximale de 873 455 \$ pour l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de voirie sur les rues Panet et Frontenac et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

21-03-120

AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 374 RELATIF À L'EXÉCUTION DE TRAVAUX SUR LA TERRASSE DU JARDIN

Monsieur le conseiller Denis Ethier donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 374 visant à décréter un emprunt et une dépense de 150 000 \$ pour l'exécution de travaux de voirie, de pavage et d'installation d'un ponceau sur la terrasse du Jardin entre les numéros civiques 130 et 163 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

21-03-121

GRATUITÉ D'ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE LA PISCINE MUNICIPALE ET DU CENTRE SPORTIF JACQUES-LESAGE

CONSIDÉRANT la réouverture de la piscine municipale et du Centre sportif Jacques-Lesage pendant la semaine de relâche du 27 février au 7 mars 2021;

CONSIDÉRANT le confinement des dernières semaines dû à la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT l'importance de favoriser l'activité physique au sein de la population de Ville de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT l'aide financière versée par le MAMH;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, d'offrir l'accès gratuit aux activités offertes à la piscine municipale et au Centre sportif Jacques-Lesage dans le cadre de la semaine de relâche.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

21-03-122

LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Isabelle Nadon propose, appuyé par madame la conseillère Élane Brière que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire